



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 118813

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les procédures d'adoption d'enfants originaires du Sri Lanka et du Népal. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si l'adoption d'enfants originaires de ces deux pays est désormais possible pour des parents français et les mesures mises en oeuvre pour garantir une totale « transparence » de ces procédures.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118813

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1666